

HÔTEL DE LA POSTE ET DE MARSEILLE, Haïphong

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 et 13 août 1899)



À CÉDER DE SUITE
Pour cause de Départ
CAFÉ-RESTAURANT
MATÉRIEL NEUF
FACILITÉS DE PAIEMENT
Pour visiter et traiter s'adresser
HÔTEL DE LA POSTE à Haïphong

HAÏPHONG
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-934)

M^{me} Caillet, Hôtel de l'Univers. — Debeaux frères, Hôtel du Commerce. — [X...](#), Hôtel de la Poste.

CHRONIQUE RÉGIONALE
HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 septembre 1901)

Ce matin a été appelée à l'audience correctionnelle, l'affaire M... dont l'arrestation a eu lieu, à sa descente du courrier venant de France, il y quelques jours.

Avait été également citée madame Ch. comme inculpée de complicité de recel.
Voici en quoi consiste cette affaire et les motifs qui l'ont amenée.

Monsieur M., et madame Ch. vivaient en commun et possédaient l'Hôtel de la Poste de Haiphong.

Le ménage, paraît-il, n'était pas d'un parfait accord, d'où des scènes fréquentes, puis, finalement, des menaces de l'un à l'autre pour aboutir à une tentative de suicide de la part du sieur M...

Celui-ci partit en France aussitôt sa guérison, mais son séjour n'y fut que de quatre jours, plus une douzaine de jours de quarantaine à bord du *Laos*, et il reprit la route du Tonkin.

Madame Ch..., qui avait des raisons de craindre les brutalités de M..., fit, dès qu'elle eut connaissance du prochain retour de son ex amant, des démarches auprès des autorités civiles et judiciaires pour obtenir protection, et, voyant qu'on ne pouvait lui en accorder, se résolut à remettre au parquet une lettre dans laquelle le sieur M... était accusé d'avoir volé des bijoux à une actrice de Saïgon qui logeait dans l'hôtel qu'il gérait.

C'est en vertu de cette lettre qu'il fut arrêté à la descente du courrier.

À l'audience de ce jour, il a renouvelé les aveux, précédemment faits au juge d'instruction et, sur la demande du président du tribunal, lui demandant les motifs de ce vol, il s'en est suivi une histoire, peu intéressante, d'amant et de maîtresse, mais où il laissait entendre que, quoique n'étant, lui personnellement, pas l'amant, il espérait pouvoir y arriver en lui soustrayant une partie de ses bijoux.

Cela est assez incompréhensible, mais, dans un certain monde, il paraît que le vol aide à arriver à beaucoup de choses.

Ceci établi, autrement dit le vol étant bien établi, puisqu'il y a aveu, le procureur de la République cherche à faire ressortir la complicité de recel de Mme Ch.... Celle-ci répond que malgré la lettre trouvée accusant M..., elle n'avait pu croire que cela était vrai, celui-ci soutenant que les bijoux venaient de sa famille, et que la lettre précitée était une lettre de chantage, mais, cependant, malgré sa croyance à l'innocence de M..., prend la parole et essaie de le montrer innocent, mais devant les aveux, il ne peut que plaider les circonstances atténuantes, disant qu'il n'y avait pas eu préméditation, que s'il avait volé, ce n'était pas dans un but de lucre, mais avec l'intention de rendre les bijoux, à une occasion favorable, laquelle ne s'était pas présentée, parce que, 4 ou 5 jours après le vol, il faisait la connaissance de M^{me} Ch...

Enfin, il demande l'indulgence du tribunal, et les bénéfices de la loi Bérenger .

M^e de Lansalut prend ensuite la parole pour défendre M^{me} Ch... de l'accusation de complicité et de recel, et dans une plaidoirie très étudiée, il refait l'historique de l'affaire démontre facilement que sa cliente ne peut être accusée de complicité et que si elle a dénoncé M..., c'est dans un moment d'affolement, quand elle pouvait avoir à craindre pour sa vie, connaissant bien les brutalités auxquelles elle était exposée et que son silence de plusieurs mois après avoir connu l'accusation portée contre M.. ne préjugait pas qu'elle le croyait coupable, et il demande l'acquiescement de sa cliente.

Le ministère public, ne demandant pas la parole, l'audience est levée et le prononcé du jugement sera rendu demain matin. Je vous en ferai connaître aussitôt le résultat.

Publicités

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} janvier 1905-6 janvier 1906)

SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS
DE L'INDO-CHINE

.....
En plus des constructions en ciment armé faites à l'usine même, l'on peut voir dès à présent un grand nombre de ce genre d'ouvrage exécuté au Tonkin avec le ciment de la Société. En entre autres, citons : ...une toiture de plus de 800 m. de la maison de M. Coulet, boulevard Amiral-de-Beaumont, à Haïphong, etc.
.....

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1905)

Véritable rafle. — Les nommés Nguyễn-van-Nam, 19 ans, boy de l'Hôtel de la Poste, y domicilié ; Nguyễn-van-Tri, 19 ans, même profession, même domicile ; Nguyễn-van-Chien, 42 ans, gardien à l'Hôtel de la Poste ; Dong-van-Chi, 22 ans, blanchisseur, et Cao-van-Vi, 31 ans, blanchisseur, inculpé tous les cinq de vol et complicité de vol de bijoux au préjudice de M. D., vol signalé il y a quelques jours, ont été arrêtés et consignés au violon pour information.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 décembre 1906)

Rapport de police du 14 décembre 1906

Un indigène domicilié à Hang-Kinh, surpris boulevard Chavassieux par un agent de service au moment où il venait de dérober dans la voiture de l'hôtel de Marseille une paire de bottes de saïs a été arrêté et consigné au violon.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Retraite aux flambeaux
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1907)

.....
La musique jouera un morceau devant l'Hôtel de Marseille et un morceau devant l'Hôtel du Commerce.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1907)

La société de Tir. — Lundi, le comité de cette société s'est réuni et a décidé que l'assemblée générale serait tenue le mardi 26 courant à 8 h. 30 du soir à l'hôtel de Marseille. Tous les sociétaires sont priés d'y assister ; il sera procédé à la nomination d'un président en remplacement de M. Fouqueray devant rentrer en France très prochainement.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Retraite aux flambeaux
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1907)

.....
La musique a joué un morceau devant l'Hôtel des Colonies et un air devant l'Hôtel de Marseille. Succès habituel.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1907)

Société de tir. — Une vingtaine de membres étaient présents, mardi dernier, à l'assemblée générale de la société de Tir, laquelle se tenait à l'hôtel de Marseille. Elle fut renvoyée à mercredi prochain, le nombre des membres présents étant insuffisant pour que l'assemblée générale puisse délibérer. Au reste, si le nombre de membres avait été suffisant, l'assemblée générale n'aurait pu se réunir pour le motif suivant : le Trésorier venu à 8 heures 1/2 du soir, étant reparti chez lui pour chercher des papiers oubliés, n'est pas revenu et a envoyé à 10 heures et demie du soir une lettre avisant le président et les membres du comité qu'une affaire urgente l'empêchait de se rendre à la réunion. On jase beaucoup à ce sujet, certainement à tort.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mars 1907)

L'Avenir du prolétariat. — Jeudi soir à 9 heures, à l'hôtel de Marseille, les membres élus de l'assemblée générale se sont réunis pour procéder à la composition du bureau pour 1907. Ont été élus : Président, M. Boutonnet ; vice-président, M. Bauron ; Trésorier, M. Paquin ; trésorier-adjoint, M. Lacroix ; Secrétaire, M. Merche ; secrétaire adjoint, M. Ed. Chodzko ; membres du bureau : MM. Brousmiche, Le Vasseur, M^{me} Caillet.

Conseil de surveillance. — Président, M. Munié ; vice-président, M. P. Carles ; secrétaire, M. Cullet ; membres : MM. Coupard, Gaubier, Rouyer, Ziégler.

Après le vote, le bureau a examiné la question d'admission des indigènes dans la société, au sujet de laquelle le siège social s'est prononcé favorablement.

On a décidé la traduction des statuts en caractères. Ils seront distribués aux lettrés, mandarins et interprètes.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1907)

Société de tir. — L'assemblée générale de la Société de tir aux pigeons qui n'avait pu avoir lieu le mardi 26 mars, s'est réunie mercredi soir à 8 heures et demie à l'hôtel de Marseille. Malgré les avis parus dans les journaux et les convocations envoyées aux sociétaires, une quinzaine de membres avaient répondu à l'appel. Le président ouvre la séance en faisant observer que, conformément aux statuts, les décisions prises seront valables.

On procède tout d'abord au remplacement de 5 membres sortants ; sont élus : MM. Génard, Ragot jeune, Merche, Fringaud, Fouqueray aîné. On passe ensuite à l'examen des comptes qui sont approuvés à l'unanimité et la discussion s'engage pour savoir si la société peut avoir un secrétaire-trésorier appointé. À la majorité, il est décidé que le secrétaire trésorier touchera une indemnité de 15 piastres par mois. Enfin, le comité présent à l'assemblée fixe à vendredi soir l'élection de son bureau : Président, vice-président, secrétaire, trésorier. À 10 heures, la séance est levée.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 avril 1907)

Société de Tir aux pigeons. — Vendredi soir, les membres de la société de tir aux pigeons se sont réunis à l'hôtel de Marseille pour élire les membres du comité, et le bureau. M. Merche a été élu président, M. Guiard, vice-président ; M. Ragot, secrétaire trésorier ; MM. Fruigant et Fouqueray aîné, membres du comité.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 avril 1907)

Rapport de police. — Les nommés Lê-Van-Nho, 25 ans, boy à l'Hôtel de Marseille ; 2° Ngô-Van-Tinh, 31 ans, même profession tous deux soupçonnés d'être les auteurs d'un vol d'une bague en or et de 4 livres sterling au préjudice de M. Corsi Dominique, de passage à Haïphong ;
Ont été arrêtés et consignés au violon pour information.

Ann. gén. de l'IC frse, 1908, p. 734 :
Bd Paul-Bert, 15.
« P. » Coulet, propriétaire.

Publicité
(*Annuaire général de l'Indo-Chine frse*, 1908, p. 735)

GRAND HOTEL
de la POSTE et de MARSEILLE
Boulevard Paul-Bert
B. COULET
Chambres spacieuses et bien aérées
BAINS — DOUCHES — VENTILATEURS

Annexe : Boulevard Amiral de Beaumont

Liste des 124 électeurs consulaires français

ANNÉE 1908

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)

63 Hôtel de Marseille, Haïphong, Coulet.

Étienne BIETTRON,
ancien pâtissier à Hanoï,
et BORY, successeurs

HOTEL DE LA POSTE ET DE MARSEILLE

Haïphong, boulevard Paul-Bert.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 424)

MM. BIETTRON et BORY, propriétaires ;
LAFONCIÈRE, gérant.

LES FÊTES DE DO-SON

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1911)

Jeudi noir, à 9 h., le comité des fêtes de Do-Son s'est réuni, sous la présidence de M. Linossier, pour élaborer le programme des réjouissances qui seront organisées pendant les trois jours de fêtes de l'Assomption.

Assistaient à la réunion :...M. Biettron...

.....

M. Biettron, pendant les trois jours des fêtes, aura des dépôts de ses excellents gâteaux chez MM. Serre et Leverdier.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mars 1912)

LES PARISIENS. — Les Parisiens habitant Haïphong sont invités à se réunir mercredi prochain, 20 courant, à l'hôtel de la Poste et de Marseille, pour jeter les bases d'un groupe amical. Comme de juste, il faudra montrer patte blanche pour être admis.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1912)

LES PARISIENS. — Mercredi soir, à 9 heures 30, les Parisiens habitant Haïphong se sont réunis, dans un salon de l'Hôtel de Marseille, autour de "demis" bien tirés que MM. Biettron et Bory eurent l'heureuse idée de faire accompagner d'assiettes de frites dorées, afin de jeter les bases de leur amicale.

.....

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1912)

LE BANQUET DES PARISIENS. — C'est jeudi prochain, 18 courant, à 7 heures précises du soir, qu'aura lieu le dîner des Parisiens, à l'hôtel de la Poste et de Marseille.

La tenue ordinaire est de rigueur : ni redingote, ni smoking, ni habit.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
La coupe de Tennis
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1912)

.....

À l'issue de cette réunion, qui promet d'être des plus intéressante, un dîner servi par Biettron et Bory sera offert par les membres du Tennis-Club de Haïphong aux joueurs de Hanoï. Une sauterie terminera cette journée bien remplie.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
LA FÊTE DU TENNIS-CLUB
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1912)

Le dîner, servi par Biettron et Bory, fait défiler devant les convives ce menu excellent :

Consommé Bouquetière
Loup de mer sauce Tartare
Dindonneau Damidoff
Asperges sauce Maltaise
Selle de mouton rôtie
Salade
Gâteau Pithiviers — Fromages. — Desserts.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juillet 1912)

BANQUET. — Samedi soir, à huit heures, les fonctionnaires et agents des Travaux publics* — service de la navigation — se sont réunis, dans les salons de l'hôtel de Marseille, à l'occasion du banquet annuel de ce service.

M. Lacollonge était descendu de Hanoï pour présider cette importante cérémonie gastronomique à laquelle prenaient part trente cinq convives.

Le menu, élaboré par les maîtres Biettron et Bory, était des mieux composé :

Bisque de crevettes
Loup de mer sauce Vincent
Filet de bœuf à la Judic
Aspic de foie d'oie
Petits pois à la française
Pintades truffées
Salade
Glace Tutti Frutti
Petits fours, fromages variés, fruits assortis.

L'exécution fut à la hauteur de la réputation de l'excellente maison, c'est-à-dire parfaite, et valut à Biettron et à Bory les plus sincères compliments de la part des convives.

Inutile de dire que la plus franche gaieté ne cessa de régner, et la meilleure preuve on est que l'on sortit de table à près de minuit.

Les agents du service maritime profiteront de ce qu'ils se trouvaient réunis pour faire leur adieux à M. l'ingénieur Liobet qui quitte le Tonkin par le prochain courrier, sans esprit de retour.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG MARIAGE

Louis François Alexandre Besse de Laromiguière, né le 21 août 1877 à Escamps (Lot) et Suzanne Baud, née le 13 sept. 1894 à Villefranche-sur-Saône (Rhône), fille de Jules Baud et de Justine Joséphine Lanaud, tous deux de Haiphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1913)

.....
Un excellent buffet, tenu par la maison Biettron, soutint vaillamment, jusqu'à la fin, les assauts qui lui furent prodigués.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG Vélo-Sports haïphonnais (*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1913)

Le comité du Vélo-Sports haïphonnais se réunira ce soir, à 9 heures, à l'Hôtel de Marseille, en vue d'organiser une excursion dans l'île des Deux Songs, décidée lors de la dernière assemblée générale.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1913)

MATCH DE BILLARD. — Une grande poule match au billard anglais se disputera le samedi 1er mars, de 9 heures à 11 heures du soir, à l'Hôtel de Marseille, entre les amateurs de ce jeu.

Les parties seront dirigées par un arbitre : 4 prix consistant en un objet d'art, 1 bouteille de champagne, 1 jolie boîte de bonbons, 1 surprise seront attribués au vainqueur. Les engagements seront reçus jusqu'à 8 heures du soir.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
MARIAGE
Inès Bazin
docteur Portes
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1913)

.....
Le menu, servi de façon impeccable par la maison Biettron et Bory, était ainsi composé :

MENU
Timbales de filets de soles à la Grimaldi
Noisettes de présagé Montalbanaise
Filets de volaille au Xérès
Parfait de une gras à la gelée
Neige au kummel
Perdreaux rôtis sur canapés
Asperges sauce mousseline
Salade Clauzel
Charlotte Plombière
Fraises rafraîchies à la Chantilly
Desserts
Vins : Bordeaux blanc et rouge en carafe, Graves extra, Saint-Émilion supérieur.
Veuve Clicquot-Ponsardin.

Ce soir, à 4 heures, sera célébré à la cathédrale le mariage religieux.

LES SPORTS

MATCH DE BILLARD
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1913)

Jeudi soir, à neuf heures, a eu lieu, à l'hôtel de Marseille, à Haïphong, le match de billard que nous avons annoncé.

Seize joueurs se sont mis en ligne, MM. Philippe, Sablé, Carlos, Bory, Cavalié, Jean, Violet, Pommier, Espic, Rose, Alexandre, Cardi, Dumas, Royer, Massey et Estubied.

Les joueurs ont commencé par disputer les éliminatoires en 30 points, par séries de quatre joueurs.

La première a été gagnée par MM. Philippe et Sablé.

La seconde par MM. Cavalié et Jean.

La troisième par MM. Espic et Rose.

La quatrième par MM. Dumas et Royer.

Les huit joueurs ont disputé les demi-finales en 30 points. Celles-ci ont été enlevées : la première, disputée par MM. Rose, Espic, Dumas et Jean, par MM. Dumas et Espic ;

la seconde, disputée par MM. Royer, Cavalié, Sablé et Philippe, par MM. Cavalié et Sablé.

La finale s'est jouée par conséquent entre MM Dumas, Espic, Cavalié et Sablé. Elle se disputait en 50 points.

M. Cavalié a terminé le premier en 33 minutes

2^e M. Sablé.

3^e M. Dumas à 1 point,

4^e M. Espic.

Les prix, offerts par la maison Biettron et Bory consistaient en un objet d'art, une bouteille de Clicquot, une boîte de bonbons et une surprise.

Un public nombreux assistait à ce match qui a été des plus intéressants.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
MARIAGE
Hélène Maria Lucienne Douarche
René-Marie Mathée
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1913)

.....
Après le défilé à la sacristie ou tout HAÏPHONG avait tenu à venir apporter aux jeunes époux ainsi qu'à leur famille leurs félicitations et leur vœux, un déjeuner servi chez Biettron et Bory réunissait les parents et les amis des deux jeunes époux.

Menu

Hors-d'œuvre

Radis, beurre frais, canapés de caviar et anchois, bouchées de caviar, tomates

Odessa,

barquettes Tartare, hure aux pistaches,

jambonneau glacé, cornets d'York,

Petites bouchées Lucullus

Filets de soles à la Marguery

Tournedos Masséna

Foie d'oie en Bellevue

Asperges sauce mousseline

Sorbets au marasquin

Perdreux traités

Salade

Glace Nelusko

Fraises rafraîchies à la Chantilly

Fours secs, fours glacés,

dattes farcies, noix farcies

Fromages

Desserts

Vins

Bordeaux rouge et blanc en carafe

Graves— Pommard — Veuve Clicquot

Café, Thé, Liqueurs.

Haïphong
MARIAGE
Robert Bernhard
Suzanne Merveilleux
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 avril 1913)

.....
Après défilé à la sacristie, où tout HAÏPHONG vint présenter aux jeunes époux ses compliments et ses vœux, le docteur Merveilleux, a reçu, dans les salons de l'hôtel de Marseille où Biettron et Bory servirent, avec leur perfection habituelle, un lunch excellent.
.....

BIETTRON & BORY RACHÈTENT [L'HÔTEL DU COMMERCE](#)

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mai 1913)

IMMEUBLE INSALUBRE. — Comme nous l'avons annoncé hier, la sous-commission d'hygiène se réunira jeudi pour aller visiter, sur la demande de MM. Biettron et Bory, l'immeuble situé à l'angle des boulevards Henri-Rivière et Amiral-Courbet, l'année dernière encore occupé par le service maritime des travaux publics et précédemment par le « Cercle du Banian ».

Depuis que les travaux publics ont quitté cet immeuble, et principalement depuis quatre ou cinq mois, il est devenu une sorte de dépotoir, et de refuge pour tous les vagabonds de la ville qui, dès le soir venu, y élisent domicile, épiant de ce quartier général tous les mauvais coups à faire dans les environs.

Foyer d'infection et refuge de vagabonds, la maison avec son jardin abandonné dont la brousse déborde sur la rue et envahit le trottoir, est devenue une honte pour le centre de la ville.

Nous avons, à plusieurs reprises, réclamé des pouvoirs publics qu'ils interviennent et mettent le propriétaire de la maison du Banian en demeure de clore le terrain sur lequel s'élève cet immeuble et de faire les réparations nécessaires pour lui donner tout au moins un aspect décent. Il a fallu qu'un commerçant du quartier joignît sa protestation à la nôtre pour que les pouvoirs publics se décidassent à intervenir. Mieux vaut tard que jamais.

Puisque nous sommes sur ce sujet des immeubles insalubres, signalons que le propriétaire du terrain vague situé à l'angle des rues Harmand et du Sergnt-Bobillot, vient enfin de se décider à jeter bas les masures qui s'élevaient en cet endroit et étaient transformées en un véritable campement de romanichels d'un aspect parfaitement sale et nauséabond.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
L'ARRIVÉE DES DRAPEAUX.

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 septembre 1913)

.....
À cinq heures trente, avait lieu, à la Philharmonique, la réception offerte par la municipalité et la population de Haïphong aux officiers à l'occasion de cette belle cérémonie. Le lieutenant-colonel Quérette, entouré des colonels Grosjean, Christofari, Colonne d'Istria, Landouzy et Corre et de tous les officiers de la garnison et de Kiên-An est reçu par M. Tournois, résident-maire, portant pour la circonstance la tenue d'administrateur de première classe, MM. Paquin et Merche, 1^{er} et 2^e adjoints, et les membres du conseil municipal.

La salle est très heureusement décorée et la maison Biettron et Bory, chargée du buffet, a disposé deux grandes salles joliment décorées et parfaitement servies. L'excellente musique du 10^e colonial est groupée sur la scène.

.....

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1913)

LA FÊTE DU STADE. — C'est le samedi 27 septembre, à 9 heures, que le stade haïphonnais donnera, au théâtre, sous la présidence d'honneur de M. Tournois, résident-maire, et du lieutenant-colonel Quérette, sa fête annuelle.

Le programme, très heureusement composé, comprend :

Mouvements d'ensemble, par les stadistes, gymnastique, assaut d'escrime, match de boxe anglaise, démonstration de la méthode du Jiu-jit-Su, une partie de concert et une pièce en un acte, *Un Client de province*, de Gabriel Timmory.

Le bureau de location sera ouvert, à partir du lundi 22 septembre, chez MM. Biettron et Bory, à l'hôtel de Marseille.

Prix ordinaire des places au théâtre.

*
* * *

LE « MARGOUILLAT ». — Le Margouillat donnera ce soir à l'hôtel de Marseille sa soirée d'adieux.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 octobre 1913)

BIENVENUE. — Samedi soir, à l'issue de la représentation, dans le foyer des artistes où Biettron et Bory avaient dressé un coquet buffet, M. Tournois, résident-maire, entouré de M. Logerot et des membres des commissions théâtrales de Hanoï et de Haïphong ainsi que de diverses notabilités de notre ville a souhaité, une coupe d'excellent Heidsieck en main, la bienvenue à M. Rouyer et aux artistes de sa compagnie. On a bu aux triomphateurs de la soirée, aux dames qui viennent nous apporter le charme de leur talent et la grâce de leurs sourires, aux excellents artistes qui, pendant six mois, vont faire notre exil moins morose.

Et l'on a souhaité à tous bonne santé et succès.

*

* *

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Un cambrioleur, poursuivi pour s'être introduit la nuit, par une fenêtre ouverte, dans la chambre sis au 1^{er} étage, de l'annexe de l'hôtel de Marseille et qui, surpris, se fractura la cuisse en sautant par la fenêtre, comparait ensuite ; il est condamné à 18 mois de prison.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 octobre 1913)

LES EMPLOYÉS DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — Un comité provisoire vient de se former dans le but de créer à Haïphong une association mutuelle et professionnelle des employés de commerce et de l'industrie, analogue à celle qui fonctionne déjà à Saigon.

La première réunion constitutive aura lieu dans un salon de l'hôtel de Marseille lundi prochain 20 courant, à 8 h. 30 du soir.

Les employés de commerce et de l'industrie habitant Haïphong sont instamment priés d'assister à cette réunion.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
SOCIÉTÉ DES EMPLOYÉS DE COMMERCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 octobre 1913)

Lundi soir, une vingtaine d'employés de commerce et d'industrie se sont réunis dans un salon de l'hôtel de Marseille, dans le but de former une association professionnelle. Après avoir choisi un bureau provisoire, composé de MM. Daguerre, Thieulin, Catherine et Klega, l'assemblée a discuté la forme qui sera donnée au groupement projeté.

Il a été décidé de former une société analogue à celle existant déjà en Cochinchine, ayant pour but d'entretenir et développer les liens amicaux entre les employés des maisons de commerce et d'industrie et de venir en aide à ses membres en cas de maladie ou de chômage en les secondant financièrement et moralement et en leur facilitant la recherche d'emplois.

À Saigon, où une société analogue fonctionne depuis plus de dix ans elle a trouvé, auprès des chefs de maisons de commerce, une aide des plus efficace et il n'est pas douteux que l'entreprise que les employés du Tonkin cherchent à réaliser trouve les mêmes concours bienveillants.

L'assemblée, après avoir jeté les premières bases d'un projet de statuts, a donné mandat à son comité provisoire, lequel s'est adjoint le commandant Bouchet, de l'étudier et de le mettre au point pour être soumis à une prochaine assemblée générale.

Le nom du nouveau groupement sera Société amicale des employés de commerce et d'industrie de l'Annam-Tonkin.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mars 1914)

LES « MARIONNETTES. » — Le bureau de location, pour la représentation de jeudi, est ouvert à partir d'aujourd'hui, à l'hôtel de Marseille, à l'endroit se tient ordinairement le bureau du théâtre, de 5 h. à 7 h.

La location va grand train et les retardataires risquent de se trouver pris de court.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 avril 1914)

LE CERCLE DU BANYAN. - Le cercle du Banyan va être mis en vente à la requête de la curatelle. Cet immeuble abandonné, qui avait longtemps servi de refuge à tous les vagabonds de la ville, avait été nettoyé dernièrement par les soins de MM. Biettron et Bory.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mai 1914)

VOL. — Dans la nuit d'avant-hier à hier, des malfaiteurs inconnus ont volé dans le coffre-fort de l'hôtel de Marseille une somme de 540 piastres en billets.

Le coffre-fort était fermé à clef, mais la combinaison n'avait pas été brouillée. On n'a relevé sur le meuble aucune trace d'effraction. Une enquête est ouverte

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1914)

APPEL D'OFFRES. — Jeudi matin, a eu lieu un appel d'offres pour la fourniture des rafraîchissements aux élèves des écoles pendant la distribution des prix.

MM. Biettron et Bory ont été déclarés adjudicataires.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1914)

FÂCHEUX INCIDENT. — Plainte a été portée par le directeur de l'école franco-annamite contre un Européen, pensionnaire à l'hôtel de Marseille qui a lancé une pierre sur un élève de l'école et l'a très légèrement blessé à la joue.
